



Plans de Prévention des Risques Miniers (PPRM) du bassin de May-sur-Orne

**ZONAGE RÉGLEMENTAIRE**

Commune de Saint-André-sur-Orne

Légende :

- RE3 Zone rouge, aléa fort d'effondrement localisé
- RE2 Zone rouge, aléa moyen d'effondrement localisé
- RE1 Zone rouge, aléa faible d'effondrement localisé en zone non urbanisée
- REp Zone rouge, aléa faible ou moyen d'effondrement "puits"
- RA Zone rouge, aléa faible d'affaissement en zone non urbanisée
- BE Zone bleue d'aléa faible d'effondrement localisé en zone urbanisée
- BA Zone bleue d'aléa faible d'affaissement localisé en zone urbanisée
- BPN Zone bleue d'aléa faible de pollution de nappe souterraine

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral d'approbation du 10 août 2021

